

LE Citoyen

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

HIVER 2018



BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG



Crédit photo: Sylvain Légaré

VOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La Citoyenne

Un nouvel outil pour communiquer
avec nos résidents PAGE 2

Conseils d'arrondissement

Participer, s'informer, se prononcer
PAGE 3

Un deuxième Fab Lab

Innover numériquement dans CDN
PAGE 4

Biographie des élus

Crédit photos : Denis Labine

Nous sommes heureux de vous présenter cette toute première édition du bulletin **Le Citoyen** de l'année 2018. Nous profitons de l'occasion pour vous présenter les nouveaux membres du conseil d'arrondissement 2017-2021.



MAIRESSE DE L'ARRONDISSEMENT Sue MONTGOMERY

sue.montgomery@ville.montreal.qc.ca

Sue Montgomery est une journaliste primée qui a consacré sa carrière à la défense des droits de la personne et de la justice sociale. Récipiendiaire du prestigieux prix Judith-Jasmin en 2009 pour

une enquête sur des actes pédophiles commis au Collège Notre-Dame, elle est la cofondatrice du mot-clic #AgressionNonDénoncée, qui a ouvert un dialogue international sur la violence sexuelle. En 2016, elle a été nommée « femme de mérite » de la Fondation Y des femmes de Montréal. Parmi les enjeux qui lui tiennent à cœur, Mme Montgomery défend particulièrement l'accessibilité au logement abordable et la lutte à l'insalubrité, ainsi que la mise au point de mesures d'apaisement de la circulation. Elle a élevé sa famille dans NDG et elle y réside toujours.

DISTRICT DE SNOWDON

Marvin ROTRAND

mrotrand@ville.montreal.qc.ca

Le doyen de la politique municipale montréalaise se passe presque de présentations. Enseignant de formation, Marvin Rotrand a été élu pour la première fois en 1982 dans le district de Snowdon. Il amorce actuellement son dixième mandat, du jamais vu à l'Hôtel de Ville de Montréal.

Au cours de ses trente années d'engagement politique, M. Rotrand a occupé de nombreuses fonctions clés au sein de l'appareil municipal. En 2002, il a été nommé membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, où il siège toujours aujourd'hui. On le connaît notamment pour sa proximité avec les nombreuses communautés de son quartier et sa fervente défense de leurs intérêts. La poursuite des travaux dans le secteur Le Triangle et l'exploitation des terrains de l'Hippodrome de Montréal sont deux dossiers majeurs qui occuperont M. Rotrand. Le conseiller promet de rester à l'écoute des gens de son district.



DISTRICT DE CÔTE-DES-NEIGES Magda POPEANU

magda.popeanu@ville.montreal.qc.ca

Présidente du parti Projet Montréal de 2006 à 2010, Magda Popeanu est à son deuxième mandat comme conseillère de la Ville pour le district de Côte-des-Neiges. Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, elle est responsable de l'habitation, de la gestion et planification

immobilière ainsi que de la diversité montréalaise. Elle est membre du conseil d'agglomération et de la Communauté métropolitaine de Montréal. La qualité de vie et la démocratie participative sont des enjeux qui lui tiennent à cœur. D'origine roumaine, Mme Popeanu est sensible à l'importance de l'intégration des communautés culturelles dans toutes les facettes de la vie montréalaise.

DISTRICT DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Peter MCQUEEN

peter.mcqueen@ville.montreal.qc.ca

Peter McQueen est élu pour une troisième fois dans le district de Notre-Dame-de-Grâce. Il siège à différents comités de la Ville de Montréal, notamment ceux des finances, du transport et de l'agglomération. Il s'intéresse particulièrement aux questions relatives à l'environnement, au développement durable et au transport alternatif. M. McQueen réside dans le quartier Saint-Raymond avec sa famille. Ses enfants fréquentent l'école Notre-Dame-de-Grâce, tout comme il l'a fait lorsqu'il était enfant. Il privilégie le transport actif pour ses déplacements de proximité. Il est connu pour son engagement au sein de sa communauté, notamment pour son implication auprès de l'organisme Dépôt alimentaire NDG.



DISTRICT DE LOYOLA

Christian ARSENEAULT

christian.arseneault@ville.montreal.qc.ca

Christian Arseneault est né et a grandi dans le district de Loyola, où il a été élu pour la première fois en novembre 2017. Fort d'une expérience politique à l'échelle provinciale et municipale, il a notamment travaillé au bureau de circonscription de NDG de 2011 à 2012 et comme attaché politique et organisateur régional pour Projet Montréal entre 2014 et 2017. Ses priorités pour le mandat 2017-2021 visent l'amélioration de l'engagement citoyen, l'optimisation des pratiques de consultations participatives et le réinvestissement dans les espaces publics accessibles. En plus de son travail dans le district, M. Arseneault est membre de la commission sur l'examen des contrats et de celle sur l'inspecteur général. Pour ce qui est de l'arrondissement, il agit à titre de président du comité consultatif d'urbanisme. Dans ses temps libres, il aime explorer les ruelles résidentielles de NDG, fréquenter les cafés de son quartier, ou encore, défier des amis au ping-pong au parc Trenholme.

DISTRICT DE DARLINGTON

Lionel PEREZ

lionel.perez@ville.montreal.qc.ca

Lionel Perez entame son troisième mandat à titre de conseiller de la Ville. Il a été membre du comité exécutif, responsable des infrastructures, de la Commission des services électriques, de la gouvernance, de la démocratie et des relations gouvernementales de la Ville de Montréal. Il a siégé au conseil d'agglomération et au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il a également présidé la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal et a été le vice-président de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il était également membre du comité exécutif et du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Il a été élu chef de l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville de Montréal en novembre dernier. Il habite avec sa famille dans le district de Darlington depuis plus de vingt ans.



Nouveauté

LA Citoyenne

Des nouvelles de chez vous : l'infolettre de CDN-NDG sera lancée en avril prochain

Depuis 2009, le bulletin **Le Citoyen** est distribué annuellement aux portes des ménages de l'arrondissement.

Dans un souci sans cesse renouvelé d'améliorer ses communications, en plus de conserver la publication du bulletin **Le Citoyen**, CDN-NDG lancera sa première infolettre en avril prochain.

Étoffée de nouvelles pertinentes pour les citoyens (dates importantes à mettre à l'agenda, événements à venir, amendement d'un règlement municipal, etc.), cette

infolettre rendra plus accessibles ces informations et sera livrée dans la boîte courriel des abonnés sur une base mensuelle.

Des informations pratiques à saveur hyperlocales vous tiendront au diapason du dynamisme de l'arrondissement et vous permettront de profiter pleinement de la vie de quartier.

En plus de renseigner les résidents plus fréquemment, ce nouveau moyen de communication sera aussi plus économique et limitera l'utilisation du papier.

N'attendez pas pour vous inscrire à l'infolettre **La Citoyenne** :
ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/infolettre

Un service qui gagne à être connu!

Connaissez-vous les services offerts par l'arrondissement? Le service 311 est un service téléphonique permettant aux citoyens de communiquer directement avec l'arrondissement de CDN-NDG. Vous n'avez qu'à composer le 311.



Des agents du bureau Accès Montréal de CDN-NDG qui gèrent le service 311, de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Ce service gratuit comble deux fonctions: répondre aux questions d'un résidant et lui permettre de signaler une situation particulière, et ce, en lien avec l'un des champs d'intervention de l'arrondissement:

- urbanisme (p. ex.: émission de permis pour la transformation d'une propriété);
 - collectes (p. ex.: matières résiduelles, recyclage, résidus alimentaires);
 - culture, sports et loisirs (p. ex.: activités présentées dans les bibliothèques et dans les maisons de la culture);
 - développement social et communautaire (p. ex.: soutien d'activités communautaires);
 - parcs et espaces verts (p. ex.: émission d'un permis animalier);
 - salubrité des logements (p. ex.: exiger l'intervention du propriétaire);
 - services aux entreprises (p. ex.: émission de permis pour une enseigne);
 - etc.
- Pour plus d'infos : ville.montreal.qc.ca/competencesdesarrondissements

Le 311: un service bien apprécié par la majorité des utilisateurs:

- quelque 70 % des appelants ont déclaré être satisfaits du service 311 après avoir sollicité une intervention de la Ville pour régler une situation;
- le taux de satisfaction était de 90 % chez les personnes ayant appelé pour obtenir de l'information.

(Source: firme de sondage Léger - 2017).

APPLICATION MONTRÉAL - SERVICES AUX CITOYENS

Parce que les appareils mobiles prédominent sur la scène des communications, la Ville de Montréal permet dorénavant aux citoyens de signaler, par l'intermédiaire d'une application gratuite (24 heures sur 24), l'un des huit cas suivants: lampadaires défectueux, nids-de-poule, nettoyage du domaine public et des parcs, entretien du mobilier urbain et des parcs, présence de graffitis et collecte de branches d'arbres infestés par l'agrile du frêne.

L'application est téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple Store.

BANQUE D'INFORMATION 311

Vous pouvez accéder à des renseignements sur la réglementation et les services municipaux en quelques clics. Le lien suivant est une réelle mine d'informations en la matière:

➤ 1.ville.montreal.qc.ca/banque311/

Comme dans un moteur de recherche, vous n'avez qu'à inscrire des mots-clés dans la barre et l'accompagner des termes « Côte-des-neiges ». Des centaines de fiches d'information sont à votre disposition.

Alertes

Des alertes utiles à portée de main

Une urgence éclate; une artère principale est fermée à la circulation; des changements quant aux collectes (recyclage, matières résiduelles et alimentaires) ont été apportés pour une durée indéterminée... bref, les imprévus dans le monde municipal peuvent être divers.

Être informé de ces nouvelles exclusives nous aide à mieux gérer l'inattendu et à mieux planifier nos activités en conséquence.

Si vous souhaitez recevoir des informations semblables, inscrivez-vous aux avis et alertes de la Ville sur le nouveau site Web:

➤ beta.montreal.ca/produits/recevoir-des-avis-et-alertes

Vous aurez le choix de recevoir lesdites alertes soit par courriel, soit par SMS.

Rappelons que l'arrondissement de CDN-NDG a été le premier à se doter d'un système d'alertes. Implanté en 2014, il a inspiré le nouveau service offert par la Ville de Montréal. Fier de cette réussite, l'arrondissement a joint le système Ville depuis le 1^{er} janvier 2018.

Vous êtes un ancien abonné des alertes de CDN-NDG?

Soyez sans crainte, vous pouvez créer un nouveau compte sur le site Web de la Ville, en quelques secondes, afin de continuer à les recevoir.

Que se passe-t-il à l'arrondissement de CDN-NDG?

Exercer sa citoyenneté ne s'arrête pas au simple acte de voter. Entre deux élections, un citoyen peut également participer à la vie politique de son arrondissement, notamment en prenant part à ses conseils.

Organisé une fois par mois, le conseil d'arrondissement rassemble les élus de CDN-NDG afin de prendre publiquement des décisions politiques et budgétaires.

Vous aimeriez savoir sur quels projets et enjeux ils se prononceront? L'ordre du jour de la rencontre est disponible en ligne de 24 à 48 heures d'avance:

➤ ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/odjpv

Vous avez quelque chose à dire?

Pour l'occasion, les citoyens peuvent aussi intervenir. Vous souhaitez vous prononcer sur l'un des points à l'ordre du jour ou encore soulever un enjeu constaté autour de vous?

Inscrivez-vous à la période de questions ayant lieu avant le début de chaque séance. Pour plus d'informations sur le déroulement de cette période et pour connaître les dates des prochains conseils d'arrondissement:

➤ ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/seancesduconseil

Vous aimeriez assister au conseil d'arrondissement, mais vous déplacer s'avère difficile? Pas de problème! Vous pouvez le suivre en direct ou en différé, et dans le confort de votre foyer, en vous rendant à l'adresse suivante:

➤ ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/conseilendirect



Le chalet NDG fait peau neuve

Les travaux entamés au chalet du parc de Notre-Dame-de-Grâce sont maintenant terminés.

Rénové de manière à préserver les caractéristiques architecturales du bâtiment construit dans les années 1930, et à s'harmoniser avec les aménagements de la Place du 375^e et de la Place de Vimy, le chalet a été repensé collectivement — bénéficiant des propositions faites par des citoyens et certains organismes communautaires.

Résultat: son nouvel espace accommodable ses usagers sur divers plans, et ce, afin qu'ils puissent mieux se l'approprier.

Par le biais des groupes communautaires reconnus par l'arrondissement, deux salles

multifonctionnelles seront accessibles pour les citoyens. Elles ont spécialement été conçues pour l'animation de réunions ou pour l'organisation de séances d'activités physiques.

Un appel de propositions pour la gestion du chalet sera lancé prochainement en vue d'octroyer le contrat pour la saison estivale 2018.

Par ailleurs, des toilettes accessibles universellement, adaptées aux personnes ayant des limitations physiques, sont à la disposition des visiteurs. Enfin, le vestiaire pour patineurs offre un espace plus spacieux et ventilé pour un confort maximisé.

Restez à l'affût pour connaître la date d'ouverture!

Un autre Fab Lab pour CDN-NDG

CDN-NDG a le mérite d'être le premier et le seul arrondissement, pour le moment, à mettre des Fab Labs à la disposition de ses résidents.

Étant donné le succès fulgurant du Benny Fab et ses multiples dérivés (créations numériques et autres), depuis son ouverture il y a deux ans, un deuxième Fab Lab a été implanté au mois de novembre dans le secteur de Côte-des-Neiges.

C'est la bibliothèque interculturelle (BIC — située au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges) qui est l'hôte de ce nouvel espace de création initiant les citoyens à l'électronique, la robotique, la programmation (en passant par le codage à la conception de jeux vidéo), et la création d'objets à l'aide d'une imprimante 3D.

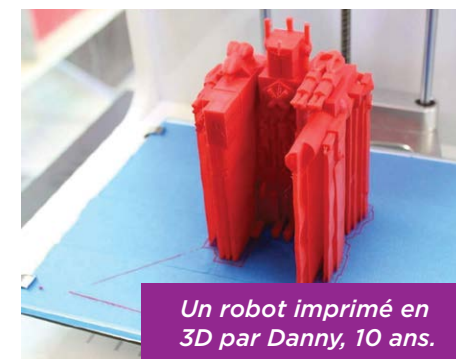
Ces ateliers ouverts aux personnes de tous âges visent d'abord et avant tout à stimuler les jeunes, à développer leur créativité, à les familiariser avec le monde numérique et autres

domaines non présents dans la majorité des parcours scolaires.

Les usagers du Fab Lab pourront aussi profiter de leur passage pour visiter d'autres nouveautés sur place, notamment une zone ado, un réaménagement de la zone pour adultes et l'ajout de postes d'ordinateur.

Pour avoir un aperçu des ateliers qui seront offerts, visitez la page FB du Benny Fab à titre d'exemple:

[facebook.com/itsjustbennyfab/](https://www.facebook.com/itsjustbennyfab/)



Un robot imprimé en 3D par Danny, 10 ans.

Primeur

Agente de milieu:

le premier arrondissement à se doter d'une ressource supplémentaire pour renforcer sa lutte contre les logements insalubres

Dans sa lutte incessante contre les logements insalubres, l'arrondissement de CDN-NDG est constamment à la recherche de façons innovantes pour intervenir en la matière.

Depuis maintenant cinq mois, une agente de milieu, madame Sabrayna Binette, vient en renfort aux inspecteurs de CDN-NDG, dans le but de maximiser les efforts dans cette lutte.

L'agente répond à des besoins qui vont au-delà des défaillances structurelles et en salubrité d'une demeure.

Elle comble l'aspect humain: celui où le locataire peut recevoir de l'aide s'il est aux prises avec des enjeux psychologiques (p. ex.: Alzheimer), sociaux (p. ex.: isolement), physiques (p. ex.: besoin d'un logement adapté) ou économiques (p. ex. faible revenu).

Selon un mémoire rédigé par la Direction de santé publique de Montréal, le phénomène des logements insalubres persiste parfois en raison de ces autres facteurs qui maintiennent les locataires dans un état de vulnérabilité. Intervenir ainsi auprès des résidents pourra aider à enrayer, et de manière durable, cette problématique.

Formée en intervention sociale, l'agente travaille de concert avec le



L'équipe des inspecteurs de l'arrondissement. Au centre, l'agente de milieu, madame Sabrayna Binette.

CLSC de Côte-des-Neiges et certains organismes communautaires du secteur. Elle offre un soutien psychosocial aux locataires, les informe de leurs droits et les met en lien avec diverses ressources. Dans 80 % des cas, les locataires rencontrés ignoraient l'ampleur des services qui étaient à leur disposition.

Lutter contre ce type de logements en éradiquant des irritants environnementaux (moisissures, problème de chauffage, punaises de lit, etc.) évite aussi que les locataires contractent d'autres problèmes potentiels (maladies respiratoires et cutanées, fatigue chronique, douleurs musculaires, etc.).

En 2016, seulement 55 % des requêtes enregistrées pour signaler un cas de logement insalubre ont été amorcées par un citoyen. Si vous êtes témoin d'un cas semblable (chez vous ou chez un voisin), n'hésitez pas à communiquer en toute confidentialité avec le 311 pour plus d'informations.

Collecte des résidus alimentaires

La collecte des résidus alimentaires s'étend à un nouveau district

Participer à la collecte des résidus alimentaires, c'est contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES).

À partir du mois de mai 2018, l'arrondissement procédera à ce type de collecte dans le territoire de Côte-des-Neiges — plus précisément, dans le secteur situé au nord du chemin Queen-Mary (inclus) et à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges (exclu).

Les résidents des immeubles de huit logements et moins concernés recevront bientôt un bac brun ainsi qu'un bac de comptoir afin de récolter leurs déchets alimentaires.

La collecte se réalisera le vendredi de manière hebdomadaire. D'autres informations supplémentaires seront communiquées aux résidents de ce secteur.

Pour les résidents d'immeubles de plus de huit logements, il demeurera possible de déposer leurs matières compostables à l'un des points suivants:

ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/sitescompostage (compostières communautaires)

Pour ce faire, les résidents doivent obligatoirement se présenter au préalable à l'Éco-quartier de CDN pour

s'inscrire. Pour plus d'informations : **514 738-7848.**

Pour obtenir l'horaire de l'ensemble des collectes effectuées sur votre rue, entrez votre code postal dans le moteur de recherche Info-collectes :

ville.montreal.qc.ca/info-collectes

N'oubliez pas, votre participation est importante!

Les résidus alimentaires seront transformés en sources d'énergie non négociables: le compost et le biogaz.

(voir la vidéo « Les déchets alimentaires ne sont pas des déchets ordinaires »)

ville.montreal.qc.ca/residualimentaires

Saviez-vous que les résidus alimentaires se placent au cinquième rang pour ce qui est des principaux responsables des GES? D'ici la fin de l'année 2019, environ 537 000 logements montréalais pourront composter leurs aliments et ainsi contribuer collectivement à la réduction des GES.